Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, Rue d'Angleterre

CONDITIONS : Par la Poste, Un An . . . 20 francs. Six Mois . . . 10 — Trois Mois . . . 5 — Départements non limitrophes et étranger, Port en sus

PUBLICITÉ : Annonces . . . la ligne [illegible] Réclames . . . [illegible] Faits-divers . . . [illegible] Locale . . . [illegible]

DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE JUBILÉ PONTIFICAL

Rome. — Les envoyés extraordinaires anglais chargés de remettre au Saint-Père la lettre autographe du roi Edouard VII sont arrivés à Rome. Ils ont été faire une visite à S. E. le cardinal Rampolla qui la leur a immédiatement rendue à l'hôtel Bristol.

L'envoyé extraordinaire de la reine de Hollande est arrivé hier soir.

Tous les envoyés extraordinaires assisteront, aujourd'hui dimanche, au *Te Deum* qui sera chanté en la Basilique Saint-Jean de Latran.

Le docteur Lapponi s'est rendu hier près de Léon XIII qu'il a trouvé en bonne santé. Le Pape pourra se rendre lundi à la Basilique Saint-Pierre pour y célébrer la messe à laquelle seront admis tous les pèlerins présents à Rome.

LA CONFÉRENCE DES SUCRES

Bruxelles. — La Conférence des sucres a tenu, hier, deux séances. Voici le procès-verbal qui a été communiqué à la presse :

Il résulte des déclarations formulées par les divers délégués à la suite des instructions qu'ils ont reçues de leurs gouvernements, que l'entente doit être considérée comme établie sur les points dont la solution avait été réservée, à savoir la question de l'établissement des surtaxes et la question de la date de la mise en vigueur de la nouvelle convention.

Le texte définitif de la Convention est présentement élaboré ; il est probable qu'il recevra la signature des plénipotentiaires dans les premiers jours de la semaine prochaine.

L'ACCIDENT DE M. WALDECK-ROUSSEAU

L'état de M. Waldeck-Rousseau est aussi satisfaisant que possible ; il avait, hier soir, un peu de fièvre.

Aucun bulletin n'a été communiqué hier soir.

Anglais et Boers

Amsterdam. — Les autorités boers font observer que, selon le rapport de lord Kitchener publié dans la *London Gazette* du 8 juillet 1901, le total général des forces boeres était de **13.500** ; depuis cette date dans ses rapports hebdomadaires, Kitchener a annoncé un total de 1 280 boers tués, 664 blessés, 2,174 prisonniers, 2,775 redditions soit un total général de **13.875** ; l'ennemi n'existe donc plus et l'armée anglaise de 200 000 hommes se bat contre un ennemi imaginaire qui la bat. On voit quel crédit il convient d'ajouter aux renseignements de lord Kitchener.

—

Amsterdam. — Les autorités boers disent que l'attaque à Wilgerivill près d'Harrismith représentée par les Anglais comme une victoire glorieuse n'est une défaite qu'en tant qu'elle cause une perte de vivres, bétail ; les prisonniers annoncés sont des malades, des blessés, des enfants, des vieillards et autres non combattants. Le commando proprement dit a réussi à forcer le passage, battant les soldats de la Nouvelle Zélande.

Le général de Wet aurait traversé, dans la nuit du 24, la Wilge-River ; de Wet voulait tenter de sauver le laager des malades et autres non-combattants, mais voyant qu'il ne pouvait réussir et trouvant le corps du général Remington sur son chemin, il ne donna pas suite à son projet.

PETIT CALENDRIER

Dimanche 2. — **III de Carême.** — Ador. : Ermites (Collège). Haisnes.
Soleil : lever 6 h. 44 coucher 5 h. 42. — Lune : lever 1 h. 18 m., coucher 10 h. 2 m.
Lundi 3. — **Sainte Martine** vierge et martyre. — Ador. : Estaimel. Wyller.
Soleil : lever 6 h. 42, coucher 5 h. 44. — Lune : lever 2 h. 10 m., coucher 11 h. 1 m.

LE VIN AUX SOLDATS

La Chambre a voté cinq millions pour donner du vin aux soldats.

Ceux-ci n'en seront pas fâchés, mais ce sont les viticulteurs qui s'en font claquer la langue !

Hélas ! en dépit des périodes enthousiastes du *Réveil* à l'occasion de ce vote *militariste*, il faut déchanter.

Le vin n'est pas tiré, et on n'est pas là de le boire à la chambrée ; le vin n'est pas acheté, et les braves vignerons ne sont pas près de voir le jus vermeil du raisin remplacé par de brillants jaunets ou de jolis billets bleus.

Et pourquoi donc ?

Pour plusieurs motifs.

D'abord, il faut que le Sénat ratifie ce crédit de cinq millions.

Et quand le Sénat les aura votés, les cinq millions ne seront pas trouvés.

Députés et sénateurs ne sont pas assez puissants pour les faire naître au milieu des trous du déficit.

Or, de l'aveu de tous, les caisses de l'Etat ont reçu plus de cent millions *en moins* (1) qu'elles n'en attendaient.

Et alors ?

Alors ministre des finances et ministre de la guerre se trouveront dans la position de la femme de ménage à qui son mari a commandé un bon dîner sans lui donner d'argent pour acheter les différents articles du menu.

A moins qu'on ne supprime d'autres dépenses d'un intérêt moins pressant et moins palpitant ; elles ne manquent pas dans notre énorme budget de trois milliards ?

Mais quelles sont les écoles sans élèves, quels sont les histrions, les ronds-de-cuir de luxe ou autres « sinécuristes » qu'on écartera des sources budgétaires pour permettre à nos troupiers d'y porter leurs lèvres ?

Nous attendrons en vain la réponse à ces questions trop pratiques.

La majorité ministérielle est en train de s'enivrer de *buff* électoral.

Heureusement il ne fera pas tourner la tête aux électeurs.

V. F.

(1) En chiffres exacts : 175.604.768 fr. 08. Que dites-vous de ces huit centimes ?

ROUBAIX

Les annonces et réclames sont reçues 34, Grande-Rue

LE DIMANCHE A ROUBAIX

2 mars 1902

— Secrétariats du peuple. — De 11 h. 1/2 à 1 h. Grande-Rue, 84 ; rue de Lannoy, 2-2 ; rue Descartes, 71. — De 9 h. à 10 h., rue de France, 13.
— Société Saint-François-Régis. — De 11 h. à 12 h., rue Saint-Antoine, 74.
— Bibliothèque pour tous. — De 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2, Grande-Rue, 84.

Les Rues de Roubaix

La rue des Arts *(Suite).* — La gendarmerie de Roubaix a sa caserne, rue des Arts, bâtie par le département en 1879, sur un terrain de 3.748 mètres carrés cédé par la ville, comme nous l'avons déjà dit en parlant de l'école communale sise à côté.

Depuis 1871, Roubaix comporte quatre brigades, deux à cheval (à 7 hommes) et deux à pied (à 5 hommes). Ces troupes sont sous les ordres d'un lieutenant ou sous-lieutenant, qui réside à la caserne de gendarmerie, rue des Arts.

M. Burgat, sous-lieutenant, commandant la deuxième section de l'arrondissement de Lille.

L'effectif se compose de : un officier, deux sous-officiers, deux brigadiers et vingt gendarmes pour la ville de Roubaix.

1re brigade à cheval, Pruvost, maréchal-des-logis chef ; 2e brigade à cheval, Hertault, maréchal-des-logis. — 1re brigade à pied, Vanbieus, brigadier ; 2e brigade à pied, Delaporte, brigadier.

La lieutenance de Roubaix comprend en outre les brigades de Tourcoing (deux à cheval et une à pied), Cysoing, Quesnoy-sur-Deûle, Lannoy, Halluin et Wattrelos.

***

C'est au n° 105 de la rue des Arts qu'est situé le bureau de commissariat de police du 2e arrondissement, dans un immeuble appartenant à la ville bâti sur un terrain de 684 mètres acquis, en 1878, de Mme Watteau-Thiers, pour le prix de 17.615 fr. 85. Les travaux de construction ont été adjugés le 30 octobre 1879.

Les bâtiments sont assurés 28.000 fr. et le mobilier 1.000 fr.

Le commissariat de police du IIe arrondissement comprend toute la partie Sud-Ouest de la ville, et est formé comme suit, les nos impairs des rues de Mouvaux, du Grand-Chemin et Saint-Georges, les nos 7 à 15 de la Grand'Place, la rue Neuve entièrement ; les numéros pairs de la rue du Moulin et de la rue d'Hem, jusqu'à l'extrémité de la ville.

M. Lecomte, titulaire du commissariat remplit aussi les fonctions de ministère public auprès du tribunal de simple police.

Voici le détail des affaires traitées en 1900 à ce commissariat : 367 affaires pour la Préfecture ; 418 pour le parquet ; 476 pour la mairie et 448 affaires diverses.

378 procès-verbaux ont été dressés pour vols, escroqueries, incendies, etc.

Il y a eu 67 personnes arrêtées, dont 59 hommes et 8 femmes.

JEHAN DES VIGNES.

Elle est belle !
Elle est bonne !
Elle est excellente !

C'était à la séance du 13 août 1901, M. Deschodt, au nom de la minorité, venait de montrer qu'à aucune époque de son histoire Roubaix ne s'était trouvé dans une situation financière aussi lamentable que celle que venait d'exposer M. Edouard Roussel.

Car la minorité, ce jour là, avait prédit aux socialistes que le budget de 1901 présenterait 800.000 fr. de déficit. Ce qui s'est réalisé.

Vous n'avez pas administré Roubaix, disait M. Deschodt, en bons pères de famille. Vous avez semé la haine et la discorde entre ses enfants ; vous avez négligé les plus graves intérêts de la ville, hypnotisés que vous étiez par le souci de défendre votre politique. Toutes ces choses là se payent. La mauvaise politique engendre les mauvaises finances...

J'entends encore la voix ironique de M. Van Waerebecke repondre à M. Deschodt :

Allons donc ! une ville qui peut présenter une situation comme la nôtre mérite des félicitations, car la situation, elle est belle, elle est bonne, elle est excellente !

En a-t-il une de santé ce Van Waerebecke ! — J. des V.

Propos d'un Roubaisien

Faut-il tout de même que les collectivistes restés au Conseil sentent leur cause perdue pour qu'ils emploient les procédés de discussion qui ont caractérisé la séance de vendredi soir.

C'est un moyen facile et à la portée de tous. Il suffit d'avoir une bonne voix — comme Wattremez — et de braver le ridicule — comme Van Waerebecke.

A un adversaire qui vous ennuie, on lui colle qu'il est un « mouchard », ça évite de répondre.

A celui qui cite un fait probant, on se moque de sa « poire », ça détourne la conversation.

Les agités qui gesticulaient, vendredi soir pour la galerie, s'en sont donnés à cœur joie.

Mais tous leurs sarcasmes, toutes leurs injures, toutes leurs grossièretés n'ont pas entamé le réquisitoire de M. Sayet qui les a perchés sur le trou de 500.000 francs laissé, par l'administration Carrette, dans la caisse municipale.

Nous verrons si le citoyen Wattremez sera aussi en voix que vendredi soir, lorsqu'il criait à M. Dubois, dix fois de suite : « Demande à ton patron si tu peux parler ! » lorsqu'il s'agira d'équilibrer le budget de 1902 et de boucher le trou de 1901.

Nous allons les voir à l'œuvre, pendant ces deux ans, les tapageurs du Conseil.

L'opinion publique jugera entre la majorité qui va faire œuvre de réparation et la minorité qui s'attache surtout à faire du bruit.

Les « jeunes gens pressés » du Conseil seront jugés à leur valeur.

LE HUTIN

GUESDISTES ET CARRETTISTES

Le *Travailleur* dont le premier numéro quotidien a paru samedi matin, publie un article de M. Bailleul, conseiller municipal, qui tend à prouver que les 1000 adhérents au P. O. F. de Roubaix lui restent fidèles.

Chaque Section a émis un vote favorable en faveur du P. O. F. dans des ordres du jour que reproduit le journal guesdiste.

Voici un spécimen de ces ordres du jour :

Le groupe de la 4e section réuni le 22 février 1902, déclare rester fidèle au P. O. F. et aux principes fondamentaux du socialisme international.

Les membres s'engagent à faire le plus de propagande possible pour l'agrandissement du P. O. F. et espèrent que bientôt les nouvelles recrues viendront remplacer en double les *quelques médiocres socialistes* qui ont quitté notre organisation.

Vive le Parti Ouvrier Français !

Pour la 4me section,
Le Secrétaire,
A.... D....

« Médiocres socialistes » ! c'est dur pour Carrette et quelques autres !

De son côté, le *Réveil-Egalité* publie un ordre du jour de félicitations aux camarades roubaisiens qui ont rompu avec le P. O. F., voté par les membres d'un congrès tenu à Gallargues (Gard).

C'est ça qui fait une belle jambe aux carrettistes !

Eglise de Saint-Antoine. — Mardi 4 mars, à la messe de huit heures, ouverture d'une treizaine de mardis à St-Antoine de Padoue. Instruction et prières publiques pendant la messe, à 5 h. 1/2 du soir, salut avec recommandations et prières publiques.

Bureau municipal des contributions directes. — Par un arrêté du 25 février courant le bureau municipal des contributions directes a été rattaché au secrétariat de la Mairie, dont les locaux sont situés rue Neuve, 3, au 2e étage.

Une nouvelle séance du Conseil municipal aura lieu, vendredi 7 mars prochain. Le Conseil y sera appelé à examiner les demandes d'autorisation des congrégations religieuses.

A la Société de Géographie. — La quatorzième conférence de géographie a eu lieu, hier, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Arts industriels.

M. le docteur Jean Binot, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, a traité le sujet suivant : Voyage à l'Ile Bourbon, l'éclipse totale de soleil du 18 mai 1901.

Parlant de l'Ile Bourbon, le conférencier rappelle que cette île est la plus ancienne possession française puisqu'elle nous appartient depuis 167., avec une interruption de 1810 à 1814, pendant laquelle elle fut la propriété des Anglais.

Quant aux mœurs et coutumes de cette colonie, elles sont absolument françaises et notre langue s'y parle très couramment.

L'administration de l'île appartient à un gouverneur et les villes sont administrées par des conseils municipaux, comme dans la métropole.

L'Ile Bourbon, qui compte environ 200.000 âmes, élit un sénateur et deux députés.

Les productions de cette île sont très grandes aussi le conférencier ne s'est-il attaché qu'à en indiquer les principales, ainsi que leur culture et leur préparation tels que : *le café, le thé, la canne à sucre, le tabac et la vanille.*

Parlant de l'éclipse totale pour l'examen de laquelle il fut envoyé par le gouvernement, M. Binot fait connaître que cet éclipse qui eut lieu le 18 mai 1901, à 7 h. 40 m. du matin, ne dura que 3 m. 25 s., et que pendant ce temps les nègres peu habitués à ce phénomène se réfugiaient dans les églises pour implorer le ciel, croyant à la fin du monde.

Des très intéressantes projections ont clôturé cette instructive conférence ; aussi M. Boulenger s'est-il fait l'interprète de tous les assistants en adressant à M. Binot ses plus vifs remerciements.

Syndicat mixte de l'industrie Roubaisienne. — Le bureau syndical se réunira lundi 3 mars 1902, à six heures précises du soir, au siège du Syndicat, 22, rue de la Paix, E. V. — Ordre du jour : Admissions : dans le Syndicat (usines syndiquées et dizaines libres) — dans la Société de secours mutuels Saint Joseph, — dans les sections syndicales. — Demande de la société d'épargne Saint-Rémi, reconstituée : sanction de l'élection du bureau, admission de ses membres. — Exposition internationale de de Lille 1902.

La Chambre de Commerce de Roubaix se réunira dans la salle ordinaire de ses séances, à la Bourse, le lundi 3 mars 1902, à trois heures et demie du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Election du Bureau de la Chambre ; questions diverses.

Œuvre de la « Bouchée de Pain » et du « Prêt de Couchage ». — Dons reçus : Anonyme, 30 francs en espèces ; anonymes, divers lots vieux vêtements, de M. H. Thieffry, 72, Grande-Rue ; un lot de casquettes et bérets neufs.

A la ménagerie Pezon. — Aujourd'hui, dimanche, en matinée, grande représentation de famille, à 3 heures, avec le programme complet et les scènes comiques avec les fauves. Tous les soirs, séance à 8 h. 1/2.

Une grève partielle de rattacheurs s'est produite, samedi, à la filature de la Société anonyme de la rue du Curoir. Douze rattacheurs ont quitté le travail demandant une augmentation de 1 fr. par 1000 numéros.

Les accidents du travail. — Au peignage de l'Epeule, rue du Brondeloire, un ouvrier, Julien Delmotte, 46 ans, demeurant même rue, blessé au pied gauche, 15 jours de repos.

— Un peigneur, Donat Moerman, 34 ans, demeurant rue Watt, travaillant au peignage de la rue du Collège, blessé au poignet, 10 jours de repos.

— Un aide-fondeur, François Deleye, 21 ans, demeurant rue Turgot, travaillant chez MM. Piat, rue de la Fosse-aux-Chênes, blessé à l'annulaire droit, 8 jours de repos.

— Une moulineuse, Rachel Duthadoez, 15 ans, demeurant rue d'Arcole, travaillant chez M. Leug-Lepoutre, rue Saint-Antoine, blessée au pouce droit, 8 jours de repos.

— Un caoutchoutier, Julien Helin, 17 ans, demeurant rue de la Tortue, travaillant chez M. Degraeve, rue du Tilleul, blessé à la main gauche, 8 jours de repos.

— Au peignage de l'Epeule, un ouvrier, Pierre Gobbereckt, demeurant rue Jacquart, cour Masurel, blessé à l'épaule droite, 15 jours de repos.

Un incendie s'est déclaré, samedi soir, vers 5 heures, chez M. Mulle, brasseur, rue de Lille, 168. Le feu a pris naissance dans la touraille où l'on sèche les grains, par suite de l'échauffement. Une partie seulement du malt a été brûlée ; le personnel a réussi à éteindre les flammes. Il y a assurance et les dégâts ne sont pas importants.

Un Pendu. — Samedi matin, vers 6 heures, un marchand de meubles, Jean-Baptiste Deléglise, 52 ans, demeurant rue Dumoulin, 165, a été trouvé pendu, à son domicile. Les constatations d'usage ont été faites par M. Lecomte, commissaire de police, et M. Bois, médecin-légiste.

Arrestation pour vol. — Un apprêteur, Joseph Delaissez, 18 ans, sans domicile fixe, a été trouvé, la nuit de samedi, couché dans une voiture sur un terrain vague qui borde la rue de Lannoy. Il a été mis d'abord en état d'arrestation pour vagabondage puis inculpé de vol d'une paire de chaussures trouvée encore en sa possession, au préjudice de Frédéric Baudulle, demeurant rue de la Conférence, 65.

Crochets décrochés. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un malfaiteur a décroché chez M. Delnatte Henri, boucher, rue de l'Ommelet, 149 bis, deux crochets qui servaient à pendre extérieurement de la viande.

Quart d'heure de Rabelais. — Dans la soirée de vendredi, un journalier, Vanhoute Jules, demeurant rue Chapelle-Carette, 3, a été arrêté sous l'inculpation de filouterie d'auberge au préjudice de Mme Vantieghem, cabaretière, rue de Fontenoy, 22.

Nous avons failli manger 75 kilos de mauvais poisson saisis au minck, samedi matin.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

6e Section Est. — Bureau de la rue Pierre-de-Roubaix. — Lundi 3 courant, à 8 h. du soir, chez M. Marcotte, 88, boulevard de Belfort. Réunion du Comité de section ; Rentrée des listes de souscriptions ; Questions diverses. Présence indispensable.

Compagnie du Gaz

AVIS IMPORTANT

La Compagnie du Gaz de Roubaix a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour donner une suite immédiate aux demandes qui lui sont adressées, il est absolument indispensable que les abonnés fassent connaître exactement leur adresse (numéro et nom de rue).

Il est également nécessaire que les clients indiquent s'ils sont abonnés au compteur à sous.

Etat-civil de Roubaix

du 1er Mars

Mariages. — Levillon Alexandre, 28 ans, tisserand, rue de la Paix, 44, et Sénéchal Charlotte, 29 ans, tisserande, rue des Longues-Haies, cour Lambert, 6. — Rommens Jules, 28 ans, taquetier, rue Franklin, 27, et Dehaut Angèle, 22 ans, tisserande, rue de la Conférence, 37. — Aellerman Alphonse, 32 ans, journalier, rue Cartigny, 119, et Schoor Clémence, 36 ans, ménagère, même adresse. — Decock Emile, 25 ans, apprêteur, rue Franklin, 148, et Delatte Adèle, 23 ans, festonneuse, rue Lannes. — Carpentier Henri, 26 ans, trieur, rue du Pile, 55, et Dewyndt Catherine, 18 ans, soigneuse, rue d'Estaing, 12.

Naissances. — Lacherie Pierre, rue de Lannoy, cour Boyaval, 36. — Philippaerts Marie, rue Sainte-Thérèse, cour Floris, 24. — Labbe Yvonne, rue de la Perche, fort Sion, 41. — Parisis Flora et Vandenbussche Jean, rue Blanchemaille. — Swyngedouw Robert, rue d'Espagne, 31.

Décès. — Blomme Jules, 18 mois, rue Blanchemaille. — Bouzin Elise, 4 mois, rue Cugnot, 19. — Thibaut Joséphine, 56 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Looteas Charles, [illegible] ans, sans prof., rue de l'Hospice. — Morlighem Régiste, 29 ans, s. p., rue de Barbieux. — Margot J.-B., 77 ans, s. p., rue St-Jean, 58. — De l'Eglise J.-B., 58 ans, marchand de meubles, rue du Moulin 168.

Abonnement musical. — Choix considérable. — Toutes les nouveautés chez **Marcelli, 2, rue du Bois.**

CROIX

La Passion au Cercle Saint-Martin. — Dimanche 16 mars, à 5 heures du soir, au Cercle Saint-Martin aura lieu la première représentation de la Passion. Ce drame mystère, inspiré des plus belles scènes de la Passion d'Oberammergau, comprend 3 actes et 1 prologue.

Le prologue s'ouvre à l'entrée de Jérusalem et va jusqu'à la Cène. Le premier acte, du Cénacle au Jardin des Oliviers ; le second s'étend depuis l'Interrogatoire de Caïphe jusqu'à la Condamnation de Jésus, et le troisième acte, depuis le Portement de la Croix jusqu'au Calvaire. Cette pièce avec ses 80 acteurs, sa grande mise en scène, ses riches décors, ses costumes variés et son chœur de 70 exécutants, avec accompagnement d'orchestre, promet d'être superbe et de dépasser la Passion de 1897.

Nous aurons le plaisir de revoir les acteurs qui se sont distingués particulièrement dans les rôles de Jésus, de Judas, de Caïphe, d'Hérode, etc. Tous les acteurs nouveaux et anciens rivalisent de zèle pour donner de belles séances dont le succès est déjà assuré.

Cercle St-Martin. — Aujourd'hui à 8 h. précises du soir, réunion générale des hommes et des jeunes gens du Cercle.

Présence indispensable.

WASQUEHAL

Saluts de Carême. — Mardi et jeudi, à 8 heures, avec instruction ; vendredi, à 8 heures, Chemin de la Croix.

Enterrement du mardi 4 mars. — A 9 h. 1/2, service et funérailles de Adolphine Dumont, Petit-Wasquehal.

LANNOY. — **Marché du 1er mars 1902.** — Beurre (prix moyen) 3 fr. 50 le kilog. — Œufs (prix moyen) 2 fr. 60 le quarteron.

ASCQ. — **Un coq.** — Dans la nuit du jeudi au vendredi, un vol d'un coq d'une valeur de 35 francs a été commis au préjudice de Louis Thieffry, journalier, demeurant à Ascq.

L'auteur de ce vol est inconnu.

TOURCOING

Les annonces et réclames sont reçues 38, Rue des Ursulines

Pages d'Histoire locale

24 Frimaire an IV (15 décembre 1795). — Le citoyen Pierre-Joseph Delobel est nommé commissaire du pouvoir exécutif.

Beaucoup de femmes courageuses et une médisante anonyme

Des dames se sont faites mendiantes pour leur Patrie que ruinent, de toutes les façons, juifs et francs-maçons avant de la livrer déguenillée et anémiée aux convoitises étrangères.

Ce faisant, elles se sont exposées, volontairement, aux coups de l'ennemi et, faut-il le dire, elle ne les craignent pas : la peur ni la crainte ne sont de France.

D'ailleurs, les adversaires sont des maladroits dont la rage égare la raison. Voici, du reste, le moyen, qu'ils prétendent efficace, pour vaincre le courage des Dames françaises ; c'est copié textuellement dans l'*Avenir :*

D'ici quelques jours nous serons sans doute en mesure de donner la liste de ces belles dames qui s'en vont solliciter l'aumône à domicile, alors que la mendicité est interdite. Cette liste sera, à coup sur, très édifiante.

Edifiante, en effet, sera la nomenclature des femmes d'énergie qui ont une *Patrie* et veulent la sauver des griffes cosmopolites ; une *Religion*, pour laquelle elles sont prêtes à tous les sacrifices afin de ne pas la laisser plus longtemps bafouer et persécuter par les Francs-maçons ; une *Famille*, qu'elles veulent morale ; des *Enfants*, dont elles veulent assurer l'avenir par une éducation de leur choix ; une *Personnalité* qu'elles veulent libre de toute entrave dans l'accomplissement de ce qui est le droit du citoyen et le devoir du chrétien.

Citer les noms de ces femmes, c'est les admettre à la gloire du courage civique et c'est les faire jalouser par beaucoup d'autres femmes ou trop timides — c'est pardonnable — ou trop occupées pour n'avoir pas suivi leur exemple.

Aussi, avec quel plaisir verrions-nous le journal de M. Dron afficher, dans ses colonnes, la composition de cette Légion d'Honneur des Dames françaises de Tourcoing. Mais, serait-ce trop lui demander que de nous faire savoir également le nom de cette amie de M. Dron « ayant appris d'une amie » que les Dames françaises et pieuses de Tourcoing avaient commencé à quêter pour le salut de la France ? Ce serait franchise et justice pour toutes les dames que d'agir au grand jour et les quêteuses du *Comité des Dames Françaises* ne demandent pas mieux. Du reste elles ne se cachent pas et là où elles vont solliciter pour les élections on les connaît bien. Quant à cette amie de M. Dron, qui dissimule son nom sous un pseudonyme, pour donner libre cours à des médisances du genre de celle ci : « *Je ne pouvais supposer que des Dames françaises pussent* (en quêtant) *s'abaisser à ce point* » elle n'a pas de motif aussi louable pour se montrer à visage découvert. Aussi, l'*Avenir* taira-t-il prudemment le nom de cette médisante amie de son patron-propriétaire.

Fi, Monsieur le Rédacteur de la feuille droniste, que c'est vilain à vous de vous servir des méchancetés d'une mauvaise langue — *d'une mache langue*, dit-on à Tourcoing — pour vous en prendre aux Dames Françaises...

D.

Association amicale des anciens Elèves des Frères de Tourcoing. — Les membres de l'Association sont priés d'assister à la messe qui sera chantée, mardi 4 mars, à 6 h. 1/2, dans la chapelle des Frères, pour le repos de l'âme de M. Archange Bodin, leur distingué et regretté confrère. On entrera par la rue d'Austerlitz.

Dotation de la Jeunesse de France, Section de Tourcoing (en formation). — Des statuts de l'œuvre si intéressante « la Dotation » peuvent être demandés au *Violon d'Or*, place Saint-Jacques.

En six ans, la Société a inscrit 250.000 livrets. Ce succès est dû autant à une cotisation minime (0 fr. 50 par mois) qu'à une administration intègre.

Toutes les personnalités du monde politique, de la Haute banque, de l'enseignement ont adhéré comme membres honoraires à cette œuvre philantropique.

Afin de ne pas retarder trop longtemps le paiement de la dot, les enfants ne sont admis que jusque 15 ans, passé cet âge ils ne peuvent plus s'inscrire. La Dot se donne pour les deux sexes après 10 années de sociétariat à 21 ans ; ou à leur mariage pour les jeunes filles, à leur retour du service militaire pour les jeunes gens.

Les adhésions avec le droit d'entrée « un franc par livret » peuvent être dès maintenant déposées au *Violon d'Or*, chez M. Egels, rue des Cinq-Voies, au Grand Saint-Louis, et au siège de la section roubaisienne, 63, rue de Lannoy.

Toutes les communications doivent être adressées au comité de Roubaix, 63, rue de Lannoy.

Communication de l'Union Colombophile Tourquennoise. — L'Union Colombophile Tourquennoise informe les amateurs que les jeunes pigeons ayant encore le « cri du nid » seront marqués tous les mercredis des mois de mars, avril, mai et juin, au café Delvoye, place de la République.

Mise 0,10 cent. par pigeon, qui serviront entièrement à faire des prix d'honneur supplémentaires aux deux concours qui sont organisés cette année pour les « pipants », le premier sur Chantilly, le second lundi de la Foire ; le deuxième sur Orléans, le 15 août.

Les étrangers à Tourcoing. — Pendant la semaine écoulée, 17 étrangers (5 hommes, 8 femmes et 4 enfants), sont venus se fixer à Tourcoing ; d'autre part 16 étrangers ont quitté notre ville.

La grève de la filature Vanden Berghe-Desurmont. — Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du journal *La Croix,*

Je vous prie de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro l'avis suivant :

« J'ai l'honneur d'informer les 35 ouvriers « rattacheurs qui, sans m'en donner avis, ont « quitté mon établissement le 31 janvier dernier, que je les considère comme ayant rompu « leur contrat, et qu'en conséquence leurs livrets sont à leur disposition.

« Les fileurs et les bacleurs auront la facilité « de reprendre le travail le mercredi 5 mars au « matin, dernier délai.

« Passé cette date, les salles de la filature seront fermées ».

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes bien sincères salutations.

Veuve VANDEN BERGHE-DESURMONT.

Les accidents de travail. — Henri Delcourt, 36 ans, chauffeur, rue de Menin, 65 bis, a eu l'avant-bras gauche fortement comprimé entre les obturateurs de la machine à vapeur. Soins du docteur Duquennoy ; repos de 20 jours.

— Louis Assemaine, 48 ans, magasinier, rue d'Alsace, 89, s'est fait une entorse au poignet droit en fermant la porte d'un vaporisateur. Soins du docteur Bernard ; repos de 10 jours.

— Romanie Vermaht, 24 ans, soigneuse, rue de Denain, 4, s'est fait une plaie contuse à la cheville droite en heurtant le bâti de son métier. Soins du docteur Catteau ; repos de 8 jours.

— Arthur Deman, 21 ans, tisserand, boulevard Gambetta, a eu l'annulaire gauche écrasé entre le temple et l'échasse de son métier. Soins du docteur Picquet ; repos de 10 jours.

— Jules Loosvelt, 28 ans, serrurier, rue des Champs, 142, s'est fait un tour de reins en soulevant une tôle. Soins du docteur Bernard ; repos de 7 jours.

Un vol dans une ferme. — *Arrestation d'un chemineau.* — Vendredi dans la soirée, un chemineau pénétra dans la cour de la ferme Toulemonde-Liagre, route du Mont-à-Leux. Le fermier et sa famille étaient à table ; les domestiques travaillaient aux étables. Les chiens, reconnaissant dans le nouvel arrivé un ancien ouvrier de la ferme, restèrent tranquillement couchés à leur chenil.

Quand leur travail fut terminé, les domestiques, Pierre Clayes et Victor Devos, se rendirent à leur chambre située au rez-de-chaussée, près de l'écurie, et s'aperçurent de la disparition de leurs vêtements, qu'ils avaient appendus à la muraille. Pierre Clayes constata en outre qu'il lui avait été volé un livret de caisse d'épargne portant l'inscription d'un dépôt de 300 fr.

Les deux domestiques et le fermier firent des recherches et bientôt découvrirent, couché dans un fournil, le chemineau entré dans la ferme quelques instants auparavant. Pourtant on eut beau fouiller l'homme sans gîte et fureter dans tous les coins et recoins, on ne retrouva ni le livret de caisse d'épargne ni les vêtements volés.

La police fut prévenue et, par mesure de sûreté mit le chemineau en état d'arrestation. Dans la journée de samedi, M. Proix, commissaire du premier arrondissement, a fait subir plusieurs interrogatoires à son prisonnier et l'a fait garder à vue, mais jusqu'ici il n'a pu obtenir encore aucune preuve de culpabilité contre lui, du moins pour ce qui concerne le vol commis à la ferme Toulemonde-Liagre.

Ce chemineau, qui s'appelle Camille Buyck, 37 ans, avait déposé près de lui, dans le fournil où il s'était couché, un sac contenant des vêtements encore mouillés et qui avait été probablement volés dans un séchoir. La police n'a reçu aucune plainte pour vol du contenu de ce sac lequel renfermait 8 paires de bas ou chaussettes, un caleçon rouge et un maillot de coton pour homme, quelques robes d'enfant et trois jupons de femme. D'autre part, Camille Buyck se refuse à donner aucune indication sur la provenance de ces effets.

Retrouvé ! — Nous avons annoncé la disparition inquiétante d'un jeune homme de 20 ans, Martial Ferrant, dont les parents demeurent rue des Trois-Pierres, 443, et qui n'avait pas reparu depuis le dimanche 29 décembre dernier. Nous sommes heureux d'annoncer qu'il est rentré chez lui, vendredi soir, après être resté en convalescence chez un de ses parents.

Vol de poules et escroquerie. — Un procès-verbal a été rédigé à la charge de Bondroit Henri, 22 ans, journalier, sans domicile fixe, pour vol de six poules au préjudice de son frère et pour escroquerie de 20 fr. au préjudice de Léon Callewaert, cabaretier, rue du Tilleul, 161. Henri Bondroit est en fuite.

Infraction à un arrêté d'expulsion. — Une journalière, Eulalie Dereuck, 47 ans, demeurant à Mouscron, a été arrêtée pour infraction à un arrêté d'expulsion et conduite à la Maison d'arrêt de Lille.

Jet de pierres. — Un écolier, Albert V...., 12 ans, demeurant rue du Blanc-Seau, a été surpris par un agent au moment où il jetait des pierres aux glaces d'un réverbère. Cela lui a valu une contravention.

Les arrivages aux halles de samedi : pommes de terre, 1.500 kil. ; choux-fleurs, 200 ; huîtres, 1.160 ; marée, 60 k. ; beurre, 17 kil.

PEINTURES LAQUÉES ET ÉMAILLÉES
pour Appartements et Usines
Vitrerie, Glaces et Papiers peints
CH. BERNARD, Entrepreneur, 17, rue de [illegible]
Exposition 1900. Génie civil. Mention honorable

BOURSE DE TOURCOING

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille

Tourcoing, 1er mars.

MOIS	COTE précéd^te	COTE 11 h 1/2 Roubaix	COTE 4 h 1/4 Tourc.
1 Janvier	—	—	—
2 Février	—	—	—
3 Mars	4 40	4 40	4 40
4 Avril	4 40	4 40	4 45
5 Mai	4 42 1/2	4 4[illegible] 1/2	—
6 Juin	4 45	4 42 1/2	—
7 Juillet	4 42 1/2	4 40 1/2	—
8 Août	4 42 1/2	4 4[illegible] 1/2	—
9 Septembre	4 42 1/2	4 42 1/2	—
10 Octobre	4 45	4 45	—
11 Novembre	4 45	4 42 1/2	4 47 1/2
12 Décembre	—	—	—
Ventes			15.000 k.

MATIN. — 5.000 k. à 4,47 1/2 novembre.
Total : 5.000 k.

SOIR. — 5.000 k. à 4,40 mars. — 5.000 k. à 4,45 avril.
Total : 10.000 k.

Stock en filières. — Au 28 février, 125.000 k., contre 260.000 k. au 31 janvier ; diminution, 135.000 k.

Etat-Civil de Tourcoing

du 1er mars 1902

Dragées et Boîtes pour **BAPTÊMES**
THOMAS FILS, 5, r. du Priez, pr la Gare, **LILLE**

Publications de mariages. — Delsart Félix, garçon de magasin, rue de Mulhouse, 28 et Céline Prouvost, soigneuse, rue des Anges, 10. — Deschamps Pierre, sans profession, rue du Moulin Fagot, 101 et Voreux Jeanne, sans profession, rue Jacquard, 28. — Edouard Deswastère, peigneur, rue du Beau-Laurier et Anne Levillain, rattacheuse, rue St-Joseph. — Holbecq Abdon, fileur, rue de la Baille, 161 et Delepaut Clara, ménagère, rue de Menin. — J.-B. Tribaut, employé, rue d'Anvers, 161 et Delmotte Pauline, tailleuse, rue du Brun-Pain, 88. — Vandekerkhove Cyrille, tisserand, rue de l'Ermitage et Vanmarcke Angèle, rattacheuse, rue de Gand, 576.

Naissances. — Dupont Henri, rue de Normandie, 32. — Tiévers Edouard, rue d'Anvers, 94. — Pruvot Jeanne, rue de la Cloche, 45. — Leroy Adrienne, rue de Nancy. — Casnerl René, rue du Halot, 174. — Delfeu Germaine, rue d'Athènes.

Décès. — Coene Emile, 9 mois, rue de Menin, 135. — Geinderse Mathilde, 78 ans, rue de Lille, 121.

HALLUIN. — Séance publique d'orgue dans les ateliers de MM. ANNEESSENS, fabricants, rue du Nord, mercredi prochain à trois heures par M. Vilain, organiste d'Ostende, sur un instrument destiné à la nouvelle église de Notre-Dame de Plaisance de Paris.

Etat-Civil de Marcq-en-Barœul

Naissances du 12 février : Albertine Pollet, Quesne. — Marie Liénard, Haute-Loge. — Du 13 : Augustine Décottignies, Ghesles. — Noémie Piquet, Plouick. — René Fleuris, Quesne. — Du 14 : Arthur Deleporte, rue Sainte-Marie. — Fernand Van Vlanderen, rue Montgolfier. — Du 15 : Marie Delbruyère, rue d'Orchies. — Du 16 : Louis Guilbert, maisons Moreau. — Gabrielle Wante, cour Luiset. — Du 21 : Marguerite Renard, Plouick. — Berthe Devert, maisons Moreau. — Du 23 : Cyrille Renders, rue Nationale. — Elisa Bernard, rue Saint-Patrick. — Du 24 : Jeanne De Smet, rue Duchateau. — Hortense Devriendt, rue Philippe-de-Girard. — Du [illegible] : Henri Naessens, rue Saint-Patrick. — Jeanne Voisin, Entrepôt. — Octave Daubigny, rue du Plouick. — Du 26 : Maurice Despatures, rue de l'Eglise. — Daniel Picavet, rue de Tourcoing.

Décès du 14. — Emile Desplanques, 37 ans, à Rouges-Barres. — Du 17 : Victoire Delecourt, veuve Nare, 78 ans, rue du Risban. — Cyrille Kerkhove, 5 mois, rue Traversière. — Du 19 : Louis Guilbert, 3 jours, maisons Moreau. — Lucienne Andriessens, 6 mois, sentier du Plouick. — Du 19 : Victor Caillat, 65 ans, rue Scrive. — Du 20 : Marie Kim, 57 ans, rue Sainte-Marie. — Du 21 : Pauline Lucastel, 63 ans, rue de Marquette. — Albertine Pollet, 11 jours, au Quesne. — César Cartier, 71 ans, au Quesne. — Aimé Delesenne, 78 ans, à la Becqueterie. — Du 22 : Henri Hornart, 56 ans, rue d'Orchies.

LILLE

LE CRIME de la rue Notre-Dame

Toujours rien de nouveau pour Antoine et sa compagne. Cependant, des renseignements assez intéressants auraient été recueillis sur eux, et on parviendra peut-être à retrouver leurs traces.

M. Davaine ne s'est pas occupé de l'affaire samedi. Des réponses à ses commissions rogatoires commencent à arriver. Elles ont surtout trait à la conduite de Bouche. Elles n'offrent qu'un intérêt relatif et sont de telle nature que le respect de nos lecteurs ne nous permet pas d'entrer dans les détails.

Faux bruit de l'arrestation du « berlou »

Samedi soir, le bruit circulait avec persistance dans Lille que Antoine, dit le berlou, avait été arrêté, vers 6 heures du soir, rue des Etaques.

Nous nous sommes livrés aussitôt à une enquête. Voici l'origine du bruit.

Hier soir, vers 5 h. 1/2, rue des Etaques, un agent de sûreté voulut arrêter un sieur Alfred Martin, 38 ans, né à Lille, sans domicile fixe et sous le coup d'une interdiction de séjour.

Martin est « berlou » ; il opposa une résistance acharnée à l'agent de sûreté. Il n'en fallut pas davantage pour que les « gens bien informés » crussent à l'arrestation d'Antoine.

Des passants prévinrent le poste du 3e arrondissement ; cinq ou six agents accoururent au pas de course et provoquèrent l'émotion dans ce quartier populeux.

Martin, qui avait causé tout ce remue-ménage, a fait son entrée au poste, escorté d'une foule qui se livrait à de nombreux commentaires.

Les cambrioleurs. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 h. 1/2, les agents Roupin et Dauchy, passaient rue de Valmy, quand ils aperçurent une charrette lourdement chargée et traînée par trois individus. Au moment où ils allaient demander des explications, les conducteurs prirent la fuite, abandonnant leur chargement consistant en six balles de café d'une valeur de 1.000 fr.

D'une enquête ouverte par M. Lutigneaux, il appert que les sacs avaient été dérobés à l'aide d'effraction dans le magasin d'épicerie de MM. E... et D... Bouriet frères, 12, rue Molière.

L'enquête continue pour rechercher les cambrioleurs, mais on ne possède qu'un vague signalement.

MARAIS-DE-LOMME. — Une grève s'est déclarée, samedi, chez M. Dubot.

Par suite de la mise en vigueur d'un nouveau tarif, 63 ouvrières ont quitté le travail.

DUNKERQUE

Accident mortel

Hier, vers 9 h. du soir, M. Benoît Cambié, charretier, 50 ans, et demeurant à Coudekerque-Branche, est tombé de son char contenant 3.500 kilos de pommes de terre et a été écrasé sous l'une des roues. L'accident s'est produit sur la route de Furnes, près le *Chapeau-Rouge.*

Le cadavre du défunt a été reconduit à son domicile.

DOUAI

Accident mortel de mine. — Samedi, vers dix heures du matin, François Camus, âgé de 44 ans, ouvrier mineur aux mines de l'Escarpelle, a été surpris, au moment où il boisait une galerie, par un éboulement. Une bille de bois, poussée par une grosse pierre, lui a écrasé la tête.

Le malheureux est mort à midi. Son corps a été transporté à Auby, où il demeurait.

VALENCIENNES

SAULTAIN. — **Un enfant mort de froid.** — Une pauvre mendiante, arrivée mercredi soir à Saultain, n'ayant été reçue nulle part, s'assit au pied d'un mur, tenant son enfant dans ses bras, et s'endormit.

Le matin, à son réveil, elle constata que le bébé ne bougeait plus. Elle alla frapper chez Mme Dehon, qui la fit approcher du feu ; tous les soins furent inutiles, l'enfant ne put être rappelé à la vie.

La malheureuse mère se rendit auprès du maire de Saultain. Celui-ci fit venir le docteur Lecœuvre, de Sebourg, qui déclara que le petit être avait succombé à une congestion pulmonaire produite par le froid.

RAISMES. — **Accident mortel.** — Un terrible accident s'est produit vendredi matin à la fosse de la Compagnie de Vicoigne.

Un ouvrier mineur, Arthur Dussart, âgé de 20 ans et demi, conscrit de la classe 1901, a été pris sous un éboulement et malgré l'empressement mis par ses camarades à lui porter secours, le malheureux a été retiré des décombres presque mourant.

Il a rendu le dernier soupir peu de temps après avoir été remonté au jour.

CAMBRAI

Accident. — Vendredi après-midi, M. V... Doutrelong, ouvrier monteur, travaillant dans l'usine à gaz, mais domicilié à Lille, était